

Groupe de travail « Culture & Patrimoine »
Mercredi 18 juin 2008, 18h / Museum d'histoire naturelle / AUTUN

Participaient à la réunion :

Chantal DUNOYER , artiste à Toulangeon ;
Mireille LAFOUGE, Gilbert MARTIN et Daniel BILLARD, association SPIE à Epinac ;
Bernard MOROT-GAUDRY, associations Cercle civique et culturel autunois et Artistes Autunois Contemporains à Autun ;
Daniel LAFOUGE, association Entre Drée et Arroux à Epinac ;
Jean-noël DEVILLARD et Josiane PERRAUDIN, association Les amis de la Cathédrale à Autun ;
Laurence PRIET, conseillère municipale à Uchon ;
François MANEY Chissey-en-Morvan ;
Marie-Claude DESVIGNES, conseillère municipale à Tavernay ;
Géraldine VOILLOT, conseillère municipale déléguée à la culture d'Autun et association Jour de Fêtes ;
Paul DESBOIS, La Grande Verrière ;
Laure SAMBA, Autun ;
Elisabeth GUESNON, Foyer Rural de Grand Secteur Autunois Morvan ;
Rémi GUILLAUMEAU, Maison du Patrimoine Oral à Anost ;
Christopher KELLY, Art et Entreprise à Perreuil ;
Magali MEUNIER, Guides en Morvan ;
Jean-Claude NOUALLET, président du syndicat Mixte du Pays de l'Autunois Morvan ;
Béatrice CLEMENT et Bénédicte PASCIEZNIK pour l'équipe technique du Pays de l'Autunois Morvan

Rappel

Le Pays a programmé courant juin 2008 la réunion des différents groupes de travail thématiques, ouverts au public.

Chaque réunion a pour objectif de :

- présenter le nouveau contrat de pays signé en février 2008 ainsi que les engagements du Pays et de ses partenaires financiers jusqu'en 2013
- présenter en détail la fiche-action concernée et le cas échéant les premières actions soutenues
- informer sur les procédures d'instruction des dossiers de financement
- proposer à la réflexion des projets collectifs, structurants pour le territoire

Synthèse des discussions :

1/ remarques et questions concernant le précédent contrat de Pays et sa fiche « Culture »:

- Méconnaissance des actions concrètes soutenues dans le cadre du précédent contrat.
Réponse : Maison du patrimoine Oral à Anost, édition du Guide des pratiques artistiques amateurs en Autunois Morvan...
- regret que la participation du Pays au financement de la Maison du Patrimoine Oral ait mobilisé la quasi totalité de l'enveloppe « culture »
- l'absence des arts plastiques, qui avait été soulignée lors de réunions précédentes

SUITE A DONNER : Comment le Pays peut-il mieux communiquer sur les actions qu'il soutient et sur les montants engagés ? nécessité d'un retour d'info précis auprès des personnes qui participent aux travaux des groupes pour éviter la diffusion d'info erronées. Lettre d'info du Pays ? Newsletter thématique pour chaque groupe ? Même besoin exprimé dans le groupe tourisme

2/ Communication culturelle :

Il est fait le constat de l'existence sur le territoire de différents outils de communication sur les manifestations culturelles, mais aucun n'est totalement satisfaisant. Chacun présente avantages et inconvénients.

- Sortir en Autunois : dépliant à l'échelle CCA, mais les informations ne sont pas uniquement culturelles, périodicité mensuelle, excellente diffusion dans les boîtes à lettre mais à un coût élevé

- Barouf : dépliant à l'échelle Pays (en fait, déborde légèrement du territoire de l'Autunois Morvan), infos exclusivement culturelles, périodicité trimestrielle, a été soutenu financièrement par le Pays. Cependant la notoriété et la diffusion, et donc l'efficacité même du document, ne sont pas satisfaisantes : la majorité des personnes présentes autour de la table ne connaît pas le dépliant, ni les lieux de sa diffusion. A noter que Barouf est un projet culturel plus large qui ne se limite pas à la simple édition d'un dépliant. Il comporte également des actions (café Barouf) et un agenda culturel sur internet, régulièrement mis à jour.

- Le Parc du Morvan édite divers documents thématiques sur les manifestations culturelles mais son territoire est trop large par rapport à celui du Pays. Seul 1/3 des communes de l'Autunois Morvan appartient au PNR.

La question est posée de la superposition de ces documents et de l'inévitable gaspillage d'argent et de papier qu'il engendre. Un outil à l'échelle Pays, avec une diffusion large et avec une périodicité soutenue (bimestrielle ou trimestrielle ?) serait bienvenu.

M. Lafouge témoigne de la difficulté qu'il a rencontrée lors de la promotion de la manifestation «Sculptures en jardins» auprès du magazine du Conseil Général. Il lui était opposé que « l'événement n'avait pas l'ampleur suffisante ». Mais quelle est la bonne « ampleur » pour une manifestation culturelle ? Le Pays peut-il être la bonne échelle ?

SUITE A DONNER : Quid de Barouf ? Des premières remarques ont été faites au FRGS pour repenser le document dans sa forme, sa diffusion, son ambition. Le FRGS envisage de demander une subvention pour l'édition 2009.

Le Pays doit-il soutenir la mise en place d'un nouvel outil de communication culturelle (agenda ou thématique) ? Porté par qui ?

3/ Appels à projet :

Le présent contrat prévoit le soutien aux ateliers de pratiques artistiques ainsi qu'aux manifestations à « rayonnement pays ». Ce soutien se fera par appel à projet annuel. La question est posée de l'utilité d'une telle procédure qui peut être lourde et freiner les porteurs de projet. L'intérêt de cette procédure est double :

- Pour le porteur de projet : connaître le cadre et les critères qui garantissent l'adéquation de son projet avec la stratégie globale du Pays ;
- Pour le Pays : l'enveloppe financière n'étant pas inépuisable, cela permet de disposer de critères clairs, définis préalablement et en accord avec le financeur, pour pouvoir sélectionner les projets.

Le document de travail « appel à projet » distribué aux participants, doit permettre de définir et qualifier ce qu'est une manifestation à « rayonnement Pays ». Ce point est primordial car la différence entre manifestation d'intérêt départemental ou régional et manifestation « pays » n'est pas claire.

SUITE A DONNER : Point insuffisamment débattu lors de la réunion. Indispensable car permet de « cadrer » les projets. Nécessite une rencontre avec le service « culture » du Conseil régional pour valider le document. Échéance automne-hiver 2008 pour lancer appels à projets sur 2009 ?

4/ Patrimoine industriel et immatériel :

La réflexion sur l'avenir du Puits Hottinguer devra nécessairement associer plusieurs partenaires, privés et publics. Si le Pays a la capacité à réunir autour de la table les protagonistes d'un tel projet, il aura besoin qu'un minimum de consensus se dessine pour accompagner sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine industriel, la Maison du patrimoine oral trouve toute sa place et son inscription territoriale. Certes, ses missions concernent à l'échelle de la Bourgogne l'inventaire, la sauvegarde, la consultation des fonds sonores et audiovisuels pour les musiques traditionnelles et les littératures orales, mais elle est également un lieu ressource pour le territoire en terme de sauvegarde et de valorisation du patrimoine immatériel . Elle peut par exemple proposer une méthodologie d'enquête pour le recueil de la mémoire des derniers témoins de l'activité minière à Epinac.

SUITE A DONNER : réunion d'un groupe restreint de travail sur le devenir du puits Hottinguer et la route de l'énergie. Mais attention à ne pas isoler, cloisonner, le patrimoine industriel au sein même du groupe de travail « Culture ». Thématique spécifique qui doit s'insérer dans le projet culturel global et penser en terme de transversalité. Trouver articulation avec la MPO ?

5/ projet structurant et collectif :

- Cohésion territoriale autour d'une thématique culturelle commune, annuelle ou bisannuelle : pour rassembler autour d'un projet commun et articuler différents porteurs de projet (arts plastiques, patrimoine, théâtre , musique...) ? A l'exemple de Bibracte, qui autour de l'exposition artistique phare de l'été « Queules : peintures de J-P GARRAULT » a développé une « saison autour de l'arbre » constituée d'une création musicale et chorégraphique, de visites thématiques sur le site, d'activités de grimpe dans les arbres... L'idée est intéressante, mais tout le monde ne s'est pas prononcé faute de temps.

SUITE A DONNER : Se rapprocher de Bibracte et de sa programmation, associer l'école d'arts plastiques d'Autun, Etend'Art... Intégrer la thématique à l'appel d'offres pratiques artistiques et/ou manifestations à rayonnement Pays ? Faire des propositions de thématiques pour la prochaine réunion de travail. Echéance : 2009 ?

Une prochaine réunion est proposée **LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2008 à 18h 30** pour travailler autour de 3 points :

1. Patrimoine
2. Communication et thématique culturelle territoriale
3. Ateliers artistiques et appel à projet

Le lieu de la réunion sera précisé ultérieurement